

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2026-05

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Saint-Léonard, que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 septembre 2026, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2026-05 visant à autoriser l'usage de « salle d'amusement » dans le local situé au 5838, boulevard Métropolitain, faisant partie du bâtiment situé aux 5834-5940, boulevard Métropolitain Est, sur le lot numéro 1 124 216 du cadastre du Québec, dans la zone C-1760.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution **le jeudi 17 septembre 2026, à 17 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

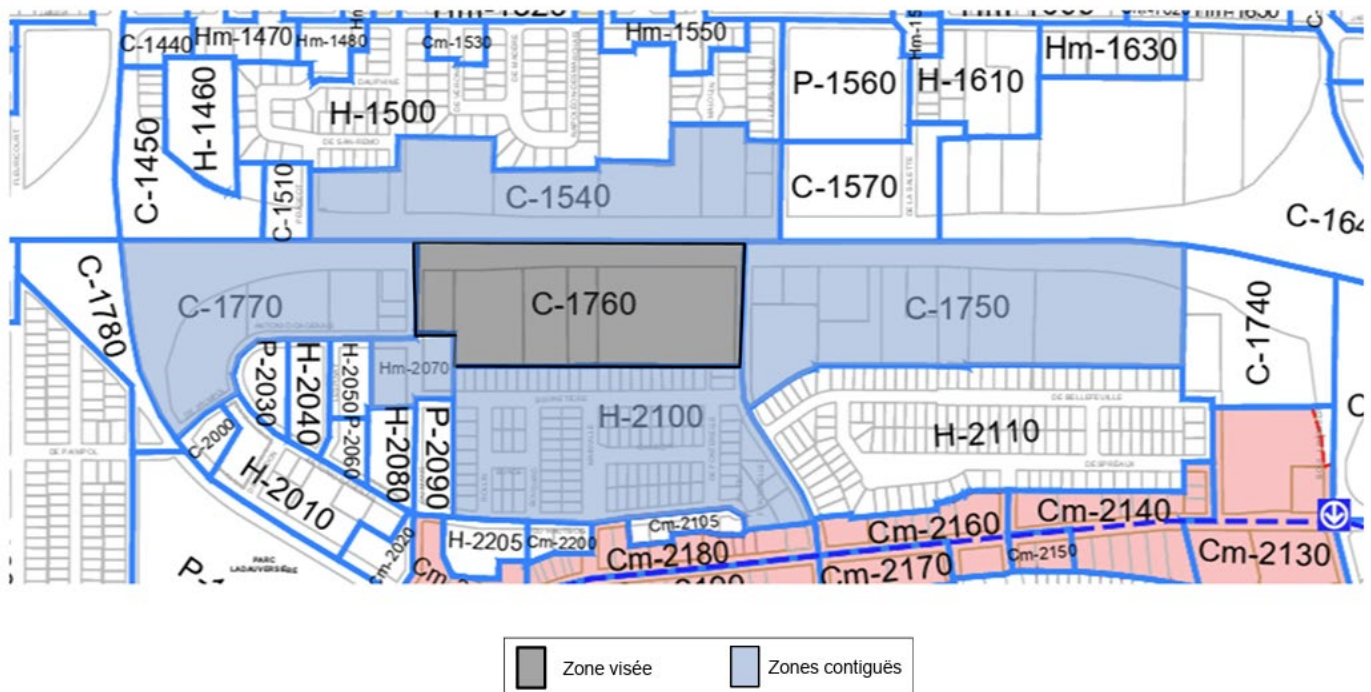
Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution vise la zone C-1760 et contient trois dispositions susceptibles d'approbation référendaire qui visent à déroger aux usages autorisés, à limiter l'usage « salle d'amusement » uniquement comme usage additionnel à un usage « salle de quilles et de billard » ainsi qu'à interdire les jeux de hasard et d'argent.

Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire.

Le plan ci-joint, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

PPCMOI 2026-05



Ce premier projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/saint-leonard.

Fait à Montréal, le 9 septembre 2026.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate